

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SERRES SUR ARGET

DELIBERATION N°2019_006

Séance du jeudi 03 janvier 2019

Date de la convocation: 22/12/2018

Date d'affichage : 22/12/2018

L'an deux mille dix-neuf et le trois janvier l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Alain GARNIER,

Membres en exercice : 14

Présents : Alain GARNIER, Marie-Cecile RIVIERE, Paulette PORTET, Michel ANDOLFO, Francoise BAUZOU, Antoine DOMANEC, Kevin CARBONNE, Jacques VU VAN, Camille HAUMONT-BOUZONVILLE, Raphael GENZ

Présents : 10

Votants : 13

Représentés : Annabel AUGUSTIN, Thierry TORRES, Fanny KUHNT

Excusés :

Absents : Didier MAURY

Secrétaire de séance : Marie-Cecile RIVIERE

Objet : DM 1 CAMPING Vote de crédits supplémentaires

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2018, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires, de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver la décision modificative suivante :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
023 (042)	Virement à la section d'investissement	181.00	
002	Résultat de fonctionnement reporté		90.00
7588	Autres		91.00
TOTAL :		181.00	181.00

INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
13911 (040)	Sub. équipt cpte résult. Etat	181.00	
021 (040)	Virement de la section de fonctionnement		181.00
TOTAL :		181.00	181.00
TOTAL :		362.00	362.00

REÇU LE :

16 JAN. 2019

PREFECTURE FOIX

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SERRES SUR ARGET

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **ADOpte** la décision modificative n°1 au Budget Camping.

A Serres sur Arget, le 03 janvier 2019

Le Maire,
Alain GARNIER



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le ____ / ____ / 20 ____
et publié ou notifié
le ____ / ____ / 20 ____

REÇU LE :

16 JAN. 2019

PREFECTURE FOIX